

Bilan normatif – Chine



Exigences, coûts et délais liés aux essais pour exporter vos produits en Chine

Le bilan normatif a pour objectif de mettre en relief, clairement et simplement, les exigences, les coûts et les délais liés aux essais auxquels votre produit devra se soumettre pour pouvoir être vendu dans un territoire donné.

Grâce au CRIQ, vous aurez un précieux « plan de match » taillé sur mesure pour votre produit, afin d'en faciliter son accès à de nouveaux marchés. Vous pouvez, par exemple, compter sur le CRIQ pour :

- connaître les exigences techniques à respecter (lois, réglementation, normes et spécifications) pour la Chine;
- savoir à qui vous adresser pour obtenir les autorisations et accréditations requises;
- obtenir une estimation des coûts et délais relatifs aux essais nécessaires à l'obtention de la certification voulue.

Bilan normatif – Chine

Exigences, coûts et délais liés aux essais pour exporter vos produits en Chine

Que vous soyez un exportateur aguerri ou que vous fassiez vos premiers pas en exportation, le CRIQ vous offre une gamme de services pour vous aider à faire face aux contraintes techniques liées à la commercialisation hors frontières.

EXEMPLE DE BILAN NORMATIF – CHINE

Caractéristiques techniques et le milieu d'utilisation		BILAN NORMATIF Compagnie ABC PAYS: Chine		Ici la photo du produit mis à l'étude	
VOLETS	LOIS	NORMES	LABORATOIRES	ORGANISMES DE CONTRÔLE	REMARQUES
Sécurité électrique	CCC	GB4793-1	Laboratoire no 1 Laboratoire no 2	CQC	Rem)
Sécurité CEM	CCC	GB9254 GB17625.1	Laboratoire no 1 Laboratoire no 2	CQC MIIT	Rem)
Ligne téléphonique	CCC	YDT514	Laboratoire no 2 Laboratoire no 3	MIIT	Rem)
Sécurité enviro. RoHS	ACPEIP	SJ/T11363	Fabricant	CQC	Rem)
Visites récurrentes	CCC		Fabricant + inspecteur	CNCA	Rem)
Douane			Fabricant	CC	Rem)
			Coûts: 15 000 \$ à 25 000 \$		Rem)
			Délai: 6 à 10 mois		+ conclusion



Code de couleurs

	= Qualification
	= Homologation
	= Certification

Le fabricant fait le travail en connaissance de cause, chez lui.
Le fabricant doit faire des essais en présence d'un personnel qualifié.
Le fabricant doit faire des essais dans un laboratoire reconnu.
Le fabricant doit obtenir le marquage CCC

CRIQ, 2016/12/20 - © Tous droits réservés

Pour obtenir des conseils ou de l'information concernant le bilan normatif :

Jean Thibodeau, ing.
Conseiller
Exigences normatives à l'exportation
333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
418 659-1550 / 800 667-2386, poste 2410
jean.thibodeau@criq.qc.ca

CRIQ
PARTENAIRE D'INNOVATION

Centre de recherche industrielle du Québec
333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7
T 418 659-1550 F 418 652-2251
www.criq.qc.ca